



QUESTIONS À... CHRISTOPHE NOISETTE DE INF'OGM.

UN MORATOIRE POUR LES CULTURES OGM EN PLEIN CHAMP !

EE : Peux-tu nous présenter en quelques mots ce qu'est Inf'OGM ?

Christophe Noisette : Inf'OGM est une association, née en 1999, qui a pour but d'informer sur tous les enjeux liés aux organismes génétiquement modifiés. Les OGM ne sont pas seulement un objet scientifique, ils sont aussi et surtout un objet social. Ceci implique que les scientifiques ne peuvent pas, à eux seuls, répondre à la question de l'utilité sociale (ou non) des OGM. Ainsi, seul un débat public, équitable et équilibré, honnête et transparent, pourra décider de l'intérêt social et collectif de cette nouvelle technologie. Inf'OGM entend donc apporter les éléments de base – informations vérifiées, contextualisées, référencées – afin qu'un tel débat puisse exister. Sans un certain niveau d'information, il est vain de croire à la possibilité d'un débat public. Pour ce faire, Inf'OGM propose plusieurs périodiques (mensuel pour les spécialistes, bimestriel pour le grand public), deux sites internet (www.infogm.org et www.lesogm.org), des brochures, des dossiers pédagogiques, etc.

EE : A la veille du Grenelle de l'environnement, quelle place prend le débat sur les OGM, notamment la culture en plein champ ?

CN : Si le Grenelle peut être intéressant en terme de dynamique de dialogue entre différents groupes socioprofessionnels, il ne peut, de par sa méthodologie, remplacer le débat public qu'Inf'OGM demande. Cependant les OGM seront au cœur du Grenelle. Tout le monde (ONG, entreprises, collectivités locales) attend de ce Grenelle un apaisement du débat, une clarification de la situation juridique. Ainsi, les OGM étaient au départ discutés dans le groupe 4 (*Adopter des modes de production et de consommation durables*) et le groupe 2 (*Préserver la biodiversité et les ressources naturelles*). Puis, fin août, étant donnée l'importance que prenait le débat sur les OGM au sein de ces deux groupes de travail, devant les attentes très fortes sur ce dossier, le gouvernement a décidé de créer un groupe transversal, spécifiquement dédié aux OGM. Et le ministre de l'Agriculture, M. Barnier, d'annoncer qu'une loi serait élaborée, débattue au Parlement et votée suite aux propositions du Grenelle. L'Alliance pour la planète (ONG qui regroupe 90 associations de protection de l'environnement, dont Greenpeace et les Amis de la Terre) demande au gouvernement de se prononcer en faveur d'un moratoire « sur toute culture d'OGM en plein champ, jusqu'à ce que soient garantis par la loi la liberté et le droit de produire et de consommer sans OGM, et que l'Europe et la France se dotent de moyens d'expertises indépendants et performants en matière d'OGM ».

Face à « la farce des pseudo accords d'un faux



Grenelle de l'environnement », un collectif d'associations a décidé d'organiser, le 6 octobre à Lyon, un contre-sommet de l'écologie « pour entrer en résistance théorique et pratique contre la course à la croissance folle, le productivisme, le néolibéralisme, pour promouvoir une écologie politique face à une écologie des bons sentiments et de l'accompagnement qui ressemble davantage aux soins palliatifs qu'à une réorientation de nos façons de vivre, de produire et de consommer » (www.contre-grenelle.org). Sur les OGM, Jean-Damien Terreaux (Confédération paysanne) dénoncera un Grenelle qui va chercher à « gérer » une technologie qui, dans le domaine agricole, n'apporte aucune réponse durable.

EE : Quelle situation en France par rapport à d'autres pays (Allemagne, Hongrie...) ?

CN : Seuls deux pays de l'Union européenne cultivent de façon importante des OGM : l'Espagne (60 000 hectares) et la France (20 000 ha). Et encore faut-il relativiser : ces surfaces correspondent respectivement à 11 et 2 % des soles nationales de maïs.

Au sein de l'Union européenne, de nombreux pays ont utilisé le droit européen pour interdire ou limiter les cultures transgéniques sur leur territoire. L'Autriche, la Grèce et la Hongrie ont interdit la vente des semences de Mon810, le seul maïs GM actuellement autorisé à la vente en Europe, l'Allemagne en a suspendu la vente (sans interdire les cultures déjà ensemencées), la Pologne a présenté récemment un projet de loi assez restrictif sur l'utilisation des OGM... Rappelons aussi qu'en France, en 1998, l'Inra (institut de recherches agronomiques) plaidait pour un moratoire sur la culture du colza GM, du fait des croisements nombreux avec des plantes sauvages apparentées, comme la ravenelle. Le gouvernement avait alors accepté les arguments et décrété ce moratoire, toujours en vigueur. Mais la Commission européenne essaye d'annuler ces moratoires ou ces restrictions au nom de la cohérence communautaire.



EE : Quels sont les lois et décrets en vigueur ?

CN : En mars 2006, dans le but de transposer la directive européenne 2001/18 relative aux OGM (avec plus de quatre ans de retard), le Sénat a débattu et voté un projet de loi sur les OGM. Mais ce projet de loi n'a jamais été examiné à l'Assemblée nationale. Officiellement, le calendrier parlementaire était trop chargé. En réalité, une campagne intense auprès des députés a été menée par les associations opposées à ce projet de loi qu'elles considéraient trop laxiste... Au final, devant la menace de sanctions financières de l'UE, le gouvernement a transposé la directive par décret, en mars 2007, soit un an après la première lecture du projet par le Sénat. Ces décrets constituent une transposition *a minima* de la directive. Ils complètent le dispositif d'information du public en obligeant les agriculteurs qui cultivent des OGM à se déclarer auprès des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture, les services régionaux de la protection des végétaux (SRPV) qui tient un registre. On a ainsi appris que 21 174 hectares de maïs Mon810 étaient cultivés en France. Cependant, ce registre est jugé trop imprécis : les surfaces de cultures GM sont agrégées par canton alors que les associations écologistes exigent une information au niveau des parcelles pour se prémunir des contaminations.

Ces décrets n'abordent pas la question de la coexistence. Certes le communiqué de presse du gouvernement, au moment de la publication des décrets, évoque des distances minimales à respecter, l'information des voisins... mais toutes ces mesures sont en fait non obligatoires puisqu'il s'agit d'un accord entre le ministère et l'Assemblée générale des producteurs de maïs (AGPM). Le communiqué du ministère s'est bien gardé de le préciser.

EE : Que disent les dernières études scientifiques ?

CN : La controverse scientifique n'a jamais été aussi forte. Plusieurs dossiers d'autorisations de plantes transgéniques ont été ré-examinés par le CRII-GEN (Centre de Recherches et d'Informations Indépendantes sur le Génie Génétique) et des erreurs d'analyse sont apparues. Le cas le plus flagrant est sans doute celui du maïs Bt (qui produit un insecticide) Mon863, mis au point par Monsanto.

Une découverte réalisée dernièrement remet en cause la tradition qui voulait qu'un gène code une protéine, laquelle est responsable d'une fonction. Une étude nommée ENCODE, réunissant plus de 80 organisations dans le monde, et portant sur plus de 600 millions de données ponctuelles concernant le génome humain, a montré une complexité insoupçonnée pour le fonctionnement du génome. Comme le note le Dr. Jacquemart, de la Commission française du Génie Biomoléculaire, dans Inf'OGM n°88, « les réponses sont édifiantes et bouleversent encore plus les idées reçues, tant en ce qui concerne le fonctionnement du génome qu'en ce qui concerne sa place dans l'évolution des espèces. En plus de remises en cause très pointues mais décapantes, c'est la vision globale de l'organisation du génome qui se trouve transformée, éradiquant la conception dominante au profit d'une complexité enfin reconnue ».

EE : Tout au long de l'été, des actions ont été menées, des collectifs se sont développés pour un moratoire. Où en est-on ? Quelle est la stratégie des faucheurs ? Quelles sont les prochaines échéances ? Et les procès en cours ?

CN : Le mot d'ordre commun des associations (environnementalistes, de consommateurs) et des organisations de l'agriculture bio-

logique est d'obtenir rapidement un moratoire sur la culture d'OGM, qui est la seule garantie de pouvoir débattre sereinement de l'utilité sociale des OGM et la seule façon rapide d'empêcher les contaminations (du moins celles liées à la culture).

Cet été, comme maintenant depuis une dizaine d'années, des fauchages ont eu lieu en France, certains, de jour, revendiqués par les Faucheurs volontaires (Maine et Loire, Hérault, etc.), mais aussi certains opérés de nuit (Ardèche, Aude, Gers). Inf'OGM présente sur son site internet un bilan de ces fauchages. A noter que des fauchages ont aussi été réalisés en Grande-Bretagne, en Allemagne et au Portugal. Pour les Faucheurs volontaires, ces actions, certes illégales, sont considérées comme légitimes. Affirmant que la coexistence des filières OGM et non OGM est impossible, ils défendent ainsi le droit à produire et à consommer « sans OGM ». Par ailleurs, du fait de l'absence de responsabilité civile des cultivateurs d'OGM en cas de contamination et d'évaluations

indépendantes des OGM, les Faucheurs considèrent les cultures actuelles comme illégales. L'action directe non-violente est aussi pour eux le dernier moyen de se faire entendre, après avoir épuisé les formes plus traditionnelles de l'action militante : ils utilisent alors les tribunaux comme une tribune publique.

Cependant, cette année, avec plus de 20 000 hectares ensemencés en maïs GM en France, et surtout, suite aux lourdes sanctions judiciaires, les faucheurs ont préféré innover : visites des administrations chargées de collecter les déclarations des agriculteurs pour connaître la localisation parcellaire des cultures et les mesures de précaution mises en place ; occupation du

port de St Nazaire pour dénoncer l'importation de soja GM ; pique-niques pour tenter de convaincre les agriculteurs de détruire leurs parcelles GM ; enterrement symbolique de la biodiversité à Avignon ; capture d'abeilles « porteuses de pollen GM jugées pour disséminations volontaires comises en réunion » dans le Loiret, action de pollinisation volontaire, pour « arroser l'arrosoir » en Ardèche, « inspections citoyennes »... Ces dernières ont permis de découvrir qu'une parcelle de maïs GM se situait à Milly-la-Forêt, dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Gâtinais et une autre parcelle dans le Gers, non déclarée sur le registre public. Du coup, Greenpeace a porté plainte pour « délit de culture d'OGM en violation des mesures de surveillance biologique du territoire ». ●



MARCHE

Une marche nationale pour le moratoire OGM se déroulera de Chartres à Paris du 9 au 13 octobre. Rendez-vous le 13 pour accueillir les marcheurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR MONIQUE MIGNEAU

Inf'OGM a besoin d'aide...

Inf'OGM est une de ces associations qui ne touchent plus aucune subvention. Elle se retrouve du coup dans une situation de grande précarité qui pourrait la conduire à devoir « mettre la clef sous la porte »... Pourtant son rôle dans l'information sur cette question est essentiel.

Un des moyens de la soutenir est de s'abonner à son mensuel ou à son bimestriel (15 euros chacun).

Pour cela, il suffit d'aller sur le site www.infogm.org/spip.php?rubrique494

Inf'OGM publie aussi des brochures. La dernière :

Comment détecter des plantes transgéniques aux champs ?

Guide destiné aux agriculteurs et à tous ceux qui souhaitent comprendre, septembre 2007.

Pour connaître ces publications : www.infogm.org/spip.php?page=3Dpublication

➔ POUR TOUT CONTACT : Inf'OGM - 2B, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Tel : +33 (0)1 48 51 65 40

fax : +33 (0)1 48 51 95 12

Mél : infogm@infogm.org - site internet : www.infogm.org

Inf'OGM



INTERVIEW DE... DANIEL GASCARD



Environnement

GRENELLE... UNE TROMPERIE !

Daniel Gascard, membre du BN du SNE-FSU (syndicat national de l'environnement) participe au Grenelle de l'environnement. Nous lui avons demandé de faire le point sur ce qu'il en est et sur ce qu'on peut en attendre...

EE : La FSU a-t-elle une place dans ce Grenelle ?

Daniel Gascard : Rappelons pour commencer que le Grenelle de l'environnement c'est tout d'abord la réponse à une promesse du candidat Sarkozy pour contrer la très forte mobilisation des écologistes pendant cette campagne présidentielle.

La FSU y occupe une place pour le moins mineure. Alors que, lors de la première entrevue avec le cabinet du ministre (alors Juppé), il nous avait été assuré que la FSU (première organisation syndicale de l'ancien ministère de l'écologie) y aurait toute sa place, le collège des salariés a été limité aux 5 confédérations disposant d'une représentativité irréfragable. Motif évoqué : le gouvernement ne veut pas anticiper les réformes sur la détermination de la représentativité syndicale... En réalité, il a cédé au diktat de certaines confédérations refusant de siéger avec la FSU.

La FSU se retrouve donc invitée, dans le collège des personnes morales associées, au seul groupe 5 « Construire une démocratie écologique, institutions et gouvernance », groupe qui doit traiter, en autres, de l'éducation à l'environnement.

Le SNE-FSU, qui se bat depuis 30 ans pour la mise en œuvre d'une vraie politique de protection de l'environnement, regrette vivement de n'avoir pu intervenir en particulier dans les groupes « biodiversité et ressources naturelles » et « santé et environnement » qui constituent leur cœur de métier.

EE : Quel est ton premier sentiment sur ce Grenelle de l'environnement ?

DG. : Regardons le cahier des charges des groupes de travail : « Le Grenelle Environnement doit aboutir à la fin du mois d'octobre à un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables recueillant un accord le plus large possible des participants. »



PHOTO: M. MIGNEAU

ce Grenelle qu'il était hors de question qu'il se laisse imposer quelque contrainte que ce soit par la loi !

Enfin l'organisation des groupes de travail dans des délais aussi courts et en pleine période estivale n'a pas permis de mener les réflexions approfondies que nécessitent des sujets aussi variés et complexes. Seules les organisations et les personnalités ayant déjà une réflexion aboutie préalablement ont pu « dérouler » leurs propositions. Les organisations ayant une vision plus transversale de la société que les associations de protection de l'environnement, sont restées beaucoup plus en retrait.

EE : Tu as l'air plutôt pessimiste sur son issue...

DG : Ni pessimiste ni optimiste, mais il ne faut pas oublier que le principal objectif du gouvernement c'est de se faire labelliser « écologiste » à moindre frais.

D'abord le Grenelle n'est pas fini. La première phase des groupes de travail va laisser la place à 15 réunions régionales au cours desquelles les propositions issues des groupes seront débattues, complétées... Il est important de se saisir de l'opportunité de ces réunions pour dire ce que nous n'avons pas pu dire avant. En particulier la question de l'organisation et des moyens du service public me semble devoir être reposée avec force.

Ensuite, et quelque soit le résultat final, ce Grenelle a permis de mettre au premier plan des préoccupations ce dossier et de mettre en route des réflexions, y compris à la FSU. Ce n'est pas rien.

Enfin sur le résultat, j'essaie d'être lucide. Un certain nombre de mesures concrètes peuvent être prises et c'est tant mieux. Mais nous sommes aujourd'hui gouvernés par une droite économiquement très libérale. Rien ne sortira de ce Grenelle qui puisse remettre en cause un tant soit peu ce modèle, rien ne sortira de ce Grenelle qui puisse être un frein à l'activité économique. Pourtant, le principal ennemi de notre environnement aujourd'hui, c'est bien notre mode de développement et le modèle économique ultralibéral qui lui est associé. ●

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
MONIQUE MIGNEAU

Comment ça fonctionne, le Grenelle ?

Pour la première phase (20 juillet – 20 septembre 2007), 6 groupes de travail :

- ✓ Groupe 1 : « changement climatique »
- ✓ Groupe 2 : « biodiversité et ressources naturelles »
- ✓ Groupe 3 : « santé et environnement »
- ✓ Groupe 4 : « production et consommation »
- ✓ Groupe 5 : « démocratie et gouvernance »
- ✓ Groupe 6 : « compétitivité et emploi »

Chaque groupe est composé de 6 collèges :

- ✓ Collège des employeurs
- ✓ Collège des salariés
- ✓ Collège des collectivités territoriales
- ✓ Collège des ONG
- ✓ Collège « Etat »
- ✓ Collège des personnes morales associées

Ce sont donc environ 45 personnes par groupe qui se sont réunies 4 à 5 fois entre le 20 juillet et le 20 Septembre 2007, période bien connue pour la disponibilité des acteurs.

ATTAC

Sortie de crise...

L'université d'été d'Attac qui s'est tenue fin août à Toulouse a été un succès. Elle a réuni 700 personnes, soit quasiment le niveau des années où l'association était en pleine forme, et 75 intervenants sur des sujets très variés, débordant les thèmes économiques traditionnels pour aborder des questions comme la démocratie, la mutation des mouvements sociaux et bien sûr les sujets du développement durable, de l'Europe.

C'est aussi un succès car l'université s'est déroulée dans un climat apaisé, avec une forte envie d'approfondir les analyses, d'être en mesure d'intervenir dans le débat public et de peser sur le cours des choses.

Les ateliers ont été bien suivis, réunissant parfois des amphithéâtres pleins, comme sur la crise financière (en plusieurs sessions), avec une atmosphère studieuse, et beaucoup d'interrogations.

Sur l'éducation, on a même vu des ateliers où les enseignants n'étaient pas majoritaires parmi les participants !

Les questions européennes ont été bien présentes, notamment l'analyse du nouveau Traité européen. Un bilan de l'anti-G8 de Rostock a été fait, notamment avec Attac Allemagne.

Cette université d'été, un des premiers rassemblements de l'après présidentielle, a été un révélateur des réactions d'une grande partie de l'opinion progressiste après le coup de massue de l'élection de Sarkozy et surtout de sa signification politique.

Du monde qui se presse, cela veut dire une volonté de sortir de soi pour aller à la rencontre des autres, pour échanger, pour réfléchir ensemble, pour vivre (certains disent survivre) avec des perspectives, cela marque une forte volonté de se donner des repères dans ce champ de ruines qu'est aujourd'hui la scène politique.

Il y a aussi dans cette volonté de retrouver le chemin des débats, des interrogations, la conscience que la droite sarkoziste a fait un long chemin pour préparer sa victoire et travailler l'opinion, alors que les partis et mouvements politiques, de la gauche à l'extrême gauche, n'ont guère



Daniel, Marylène et Sophie, les alters de la FSU à Hong-Kong.

mené la bataille d'idées, le mouvement syndical étant de son côté sur la défensive.

Il y a donc une forte aspiration à comprendre ce qui s'est passé, et à travailler en profondeur sur les questions qui ont assuré la victoire de la droite, et aussi sans doute le sentiment qu'il n'est plus possible face aux questions nouvelles, au monde qui se dessine, de se réfugier dans les faux-fuyants ou les schémas du passé. L'idée que pour affronter l'hypothèse qu'un autre monde est possible il faut enfin prendre à bras le corps les sujets difficiles fait son chemin.

Une possible et nécessaire reconstruction

Cela dit, Attac n'est pas sortie d'affaire. L'hémorragie des militants a bien eu lieu et l'objectif de 15 000 adhérents fin 2007 fixé par la nouvelle direction montre bien que la crise a produit des effets.

Il faut que l'association soit capable de faire revenir tous ceux qui sont partis sur la pointe des pieds et d'attirer à nouveau des individus, notamment des jeunes, dont la démarche citoyenne, souvent individuelle, est une caractéristique de l'engagement de ceux qui ne s'engagent pas dans les formes traditionnelles.



Manif à Bruxelles le 19 mars 2005, pour une autre Europe...

Il faut aussi utiliser les relais militants que permettent « les fondateurs », par exemple dans la masse des syndiqués qui décident en toute autonomie de s'engager dans Attac.

Il est clair que dans une dynamique d'engagement fondée aujourd'hui, en grande partie, sur des sujets comme l'international ou l'environnement, sur la conviction que la transformation du monde passe aussi par une transformation de soi, les grotesques répétitions des pires manœuvres bureaucratiques du passé ont pesé lourd.

Dans l'immédiat, Attac s'est donnée quelques priorités avec trois campagnes...

✓ L'autre Europe que nous voulons (solidaire, écologique et démocratique) : l'apport d'Attac peut être important par rapport à un nouveau Traité (mais ressemblant sur le fond au précédent TCE) décidé sans aucun débat démocratique, et aussi sur des sujets comme les accords de partenariat entre l'UE et les Pays ACP (Afrique, caraïbes, Pacifique), les services publics, le droit du travail, la politique budgétaire, etc.

✓ La solidarité face aux inégalités : les grands dossiers sociaux du moment.

✓ Développer la question écologique et l'associer à la question sociale.

Deux grandes échéances sont en préparation :

✓ le Forum social mondial (journée mondiale du 26 janvier 2006),

✓ les 10 ans d'Attac (perspective d'un grand événement public).

Enfin, il faut signaler le travail entrepris avec les Attac d'Europe pour contribuer à l'émergence d'un mouvement citoyen à l'échelle européenne. ●

DANIEL RALLET